EMC · PREMIÈRE GÉNÉRALE

Lien social et numérique

8 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.

1 Les sociabilités en ligne

- Liens forts (proches) entretenus, liens faibles (connaissances) multipliés.
- Algorithmes de recommandation : bulle de filtres, contenus émotionnels favorisés.
- Fracture numérique : équipement, connexion, savoir-faire.

2 Identité numérique et e-réputation

- Traces volontaires, involontaires et laissées par autrui.
- E-réputation : l'image de soi que les autres trouvent en ligne.
- Se protéger : confidentialité, réflexion avant de publier.

3 Données personnelles et RGPD

- Donnée personnelle : identifie directement ou indirectement.
- RGPD appliqué depuis le 25 mai 2018 ; CNIL créée en 1978.
- Droits : accès, rectification, opposition, effacement (renforcé pour les mineurs).

4 La majorité numérique

avant 15 ans : accord du mineur + accord d'un parent

- RGPD : seuil fixé par chaque État entre 13 et 16 ans.
- France : 15 ans (loi du 20 juin 2018) ; avant, accord conjoint avec un parent.
- Loi du 7 juillet 2023 : vérification de l'âge, accord parental ; application retardée.

5 S'exprimer en ligne

- Droit à l'image (Code civil, art. 9) : accord avant de publier.
- Liberté d'expression (DDHC, art. 11) ; injure, diffamation, haine, menace punies.

6 Le cyberharcèlement

- Répétition, y compris collective : harcèlement en meute puni depuis 2018.
- Peines aggravées en ligne ou contre un moins de 15 ans ; harcèlement scolaire, délit depuis 2022.

7 Vérifier avant de partager

- Source, date, confirmation, émotion : dans le doute, on ne partage pas.
- Image sortie de son contexte, retouchée ou générée par IA.

8 Se protéger et demander de l'aide

- Ne pas répondre, capturer, bloquer, signaler, en parler.
- 3018 (cyberharcèlement), 119 (enfance en danger), 17 (danger immédiat), Pharos.

Pièges à éviter

- Croire qu'un message dans un groupe privé ou sous pseudonyme est sans conséquence.
- Penser qu'un seul commentaire moqueur ne peut pas relever du harcèlement.
- Confondre l'âge minimal fixé par une plateforme (souvent 13 ans) et la majorité numérique légale (15 ans).
- Croire qu'une publication supprimée a disparu partout.
- Partager sans vérifier parce que le message vient d'un proche.